

École de criminologie
Université de Montréal

Été 2020

Plan de cours

CRI 6112 - LES VIOLENCES CRIMINELLES
Mardi et jeudi de 13h à 16h
Enseignement à distance

Chargée de Cours : Guisela Patard
guisela.patard@umontreal.ca

Disponibilité : sur rendez-vous

Descripteur du cours

Théories des violences criminelles. Examen des méthodes d'évaluation et d'intervention reconnues auprès des individus et des groupes violents.

Objectifs du cours

- Présenter les théories générales de la violence (psychologique, sociologique).
- Présenter les théories multifactorielles et unifactorielles spécifiques à différentes formes de violence criminelle.

Approches pédagogiques

- Exposés magistraux
- Conférences par des chercheurs invités
- Lectures

Le cours sera donné sous forme magistrale en sollicitant la participation de tous les étudiants. Les échanges seront favorisés.

Les étudiants pourront recevoir diverses informations relatives au cours, télécharger des documents en lignes et être tenus de toutes informations pertinentes via le réseau StudiUM.

L'enseignement se déroulant à distance, les étudiants devront être équipés de caméra et micro pour pouvoir interagir durant le cours.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Il y aura deux évaluations valant chacune 40% et 60% de la note finale. La première évaluation sera une présentation orale réalisée en groupe devant l'ensemble des étudiants et de la chargée de cours. La seconde sera un travail terminal à rendre en fin de session et portant sur le même thème que celui choisi pour la présentation orale.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Présentation orale en groupe	40 %	À partir du 16 juin
2. Travail final (maximum 30 pages)	60 %	7 juillet

Présentation des travaux

Directives pour le travail final

Plan du travail

- Définition du type de violence
- Ampleur du problème épidémiologique
- Théories unifactorielles
- Théories multifactorielles
- Typologies, classification
- Programme de prévention

Exemples de thèmes possibles :

- Parricide
- Infanticide
- Génocide
- Harcèlement sexuel et/ou psychologique au travail
- «Bullying»
- Tueurs à gage
- Pyromanie
- Violence et gangs criminalisés
- Violence (physique, sexuelle) dans les prisons
- Trajectoires développementales de la violence

Barème de notation

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

L'ordre des cours 3 à 7 pourrait être modifié en cas d'indisponibilité des invités, les étudiants seront alors prévenus via la plateforme StudiUM. Des lectures peuvent aussi être demandées en plus de celles indiquées dans le tableau suivant.

Dates	Éléments de contenu	Lectures
19 mai 2020	Cours 1 ➤ Présentation et discussion du plan de cours ➤ Choix des thèmes et des équipes ➤ Théories sociologiques et psychologiques de la violence	➤ Chapitre 17 du <i>Traité des violences criminelles</i> (2013)
21 mai 2020	Cours 2 ➤ Violence conjugale	➤ Chapitre 29 du <i>Traité des violences criminelles</i> (2013)

26 mai 2020	Cours 3 ➤ Conférence par un invité sur le thème du cyberharcèlement	
28 mai 2020	Cours 4 ➤ Troubles mentaux et comportements violents ➤ Premier point sur les travaux de groupe et présentation d'équipe	➤ Chapitre 24 du <i>Traité des violences criminelles</i> (2013)
2 juin 2020	Cours 5 ➤ Conférence par un invité sur le thème de la psychopathie	
4 juin 2020	Cours 6 ➤ Violences sexuelles	➤ Chapitre 36 du <i>Traité des violences criminelles</i> (2013)
9 juin 2020	Cours 7 ➤ Préparation des présentations des travaux d'équipe	
11 juin 2020	Pas de cours	
16 juin 2020	Cours 8 ➤ Présentation de l'équipe 1	
18 juin 2020	Cours 9 ➤ Présentation de l'équipe 2	
23 juin 2020	Cours 10 ➤ Présentation de l'équipe 3	
25 juin 2020	Cours 11 ➤ Présentation de l'équipe 4	
30 juin 2020	Cours 12 ➤ Présentation de l'équipe 5	
7 juillet 2020	➤ Remise du travail final	

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Obligatoires

Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. et Cortoni, F. (2013). *Traité des violences criminelles*. Montréal, Éditions Hurtubise.

Suggérés

Bandura, A. (1973). *Aggression : A Social Learning Analysis*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.

Berkowitz, L. (1993). *Aggression. Its causes, Consequences and Control*. New York, N.Y. : Mc Graw Hill.

Delisi, M. et Conis, P.J. (2008). *Violent Offenders : Theory. Research, Public Policy and Practice*. Sudbury, MA: Jones and Bartlett Publishers.

Dollard, J., Doob, L., Miller, N., Mowrer, O.H., et Sears, R.R. (1939). *Frustration and Aggression*. New Haven, CT: Yale University Press.

Gannon, T.A., Ward, T., Beech, A.R. et Fisher, D. (2007). *Violent Offenders Cognition: Theory, Research and Practice*. Sussex, R.U.: Wiley and Sons.
Flannery, D.J., Vazsonyi, A.T. et Waldman, I.D. (2007). *The Cambridge Handbook of Violent Behavior and Aggression*. Cambridge, R.U.: Cambridge University Press.

Green, R.G. et Donnerstein, E. (1998). *Theories, Research and Implications for Policy*. New York, N.Y.: Academic Press.

Monahan, J., Steadman, H., Silver, E., Appelbaum, P., Robbins, R., Mulvey, E., Roth, L., Grisso, T. et Banks, S. (2001). *Rethinking Risk Assessment: The MacArthur Study of Mental Disorder and Violence*. New York, N.Y.: Oxford University Press.

Proulx, J., Beauregard, E., Cusson, M. et Nicole, A. (2007). *Sexual Murderers : A Comparative Analysis and New Perspectives*. Chichester, R.U.: John Wiley & Sons.

Proulx, J., Beauregard, E., Lussier, P. et Leclerc, B. (2014). *Pathways to Sexual Aggression*. Abingdom, R.U. : Routledge.

Quinsey, V.L., Harris, G.T., Rice, M.E. et Cormier, C.A. (1998). *Violent Offenders : Appraising and Managing Risk*. Washington, D.C. : American Psychological Association.

Raine, A. (2013). *The Anatomy of Violence : The Biological Roots of Crime*. New York, N.Y.: Pantheon.

Tedeschi, J. et Felson, R.B. (1994). *Violence Aggression, and Coercive Actions*. Washington, D.C. : American Psychological Association.

Tremblay, R.E., Hartup, W.W. et Archer, J. (2005). *Developmental Origins of Aggression*. New York, N.Y. : Guilford Press.

Wolfgang, M. et Ferracuti, F. (1967). *The Sub-Culture of Violence*. Londres, R.U.: Tavistok.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.